

# Le Journal de Prévost

Volume 1, numéro 1

Dimanche, 19 novembre 2000

Distribution: 3 300 exemplaires par la poste

Le journal des gens d'ici

En patinage de vitesse

## Anouk Leblanc-Boucher bat un record canadien

Cette patineuse de Prévost vient de battre le record canadien du 500 mètres courte piste, catégorie junior, qui était de 47,24 secondes en l'emportant lors de la compétition des essais américains aux États-Unis, le 11 novembre dernier, en un temps de 47,1 secondes.

Un autre défi attend Anouk puisqu'elle devra répéter son exploit lors des Championnats Canadiens.

Les 28 et 29 octobre dernier à Jonquière, la jeune prévostoise est arrivée première aux compétitions du 777 mètres, du 500 mètres et du 1000 mètres. Au 1500 mètres, malgré une chute est arrivée sixième. Avec l'avance des points accumulés, elle remporte la médaille d'or devant Mélissa Iropolie de Montréal et Émilie Nadeau-Benoit de Longueuil.

Elle poursuit son entraînement au Centre national de patinage de vitesse, courte piste, avec l'équipe «B» et elle fait partie de Club de patinage de vitesse Montréal-international.

Aux championnats Nord-américain, catégorie junior, tenus en Saskatchewan en mars 2000, Anouk avait pris le deuxième rang avec 3 médailles d'or et une d'argent en plus d'établir un record au 777 mètres.

Son talent exceptionnel a été reconnu puisqu'elle a reçu le prix de l'**Athlète relève des Laurentides** le 26 février 2000, le prix **Athlète espoir région ouest**, le 6 mai 2000 et elle fut également nommée **Athlète élite** par la Fédération de patinage de vitesse du Canada pour la saison 2000-2001.

Prévost accorde un soutien financier à Anouk pour l'aider à poursuivre son but ultime: «Participer aux Olympiques».

## SOMMAIRE

Caisse populaire de Prévost

Hommage à Marielle Bélanger  
Heure d'ouverture  
du Centre de services \_\_\_\_\_ p. 2

Élection à Prévost

Allocution du nouveau maire \_\_\_\_\_ p. 3  
Analyse de la campagne  
électorale \_\_\_\_\_ p. 3  
Résultats d'élection \_\_\_\_\_ p. 4  
Engagement des conseillers \_\_\_\_\_ p. 5

Marche des enfants de Prévost \_\_\_\_\_ p. 6  
Ateliers de finition de meubles \_\_\_\_\_ p. 6

Nouveau coordonnateur des loisirs \_\_\_\_\_ p. 7  
Petites nouvelles du conseil \_\_\_\_\_ p. 7

## Pour répondre aux attentes de la population

# Première édition du Journal de Prévost

Les gens d'affaires, les professionnels et la population souhaitent depuis longtemps que Prévost possède un véritable journal professionnel d'information. Leur attente est comblée par cette première parution d'un journal local tiré à 4 000 exemplaires, dont 3 600 distribués par la poste dans tous les foyers de Prévost.

La présente édition du dimanche 19 novembre 2000 du nouveau journal de Prévost sera suivi d'une seconde lundi le 22 janvier 2001.

Cependant, les Éditions Prévostaises ont annoncé leur intention de publier, chaque semaine, *Le Journal de Prévost* à compter de février ou mars 2001 si la publication répond aux attentes de la population et des gens d'affaires.

Le journal, distribué gratuitement dans tous les foyers de Prévost, est une société sans but lucratif dont la mission vise à servir tous les organismes communautaires de Prévost et également à diffuser de l'information journalistique portant sur tous les sujets reliés à l'actualité de Prévost.

Le conseil d'administration des Éditions Prévostaises sera connu et rendu public, lors de la deuxième publication du *Journal de Prévost*.

Le journal ne possèdera pas de politique «Éditoriale», mais la population pourra toujours s'y exprimer dans la rubrique: *Lettres au Journal de Prévost*.

Exceptionnellement, *Le Journal de Prévost* fera connaître son point de vue dans un texte signé toujours publié dans la page une.

«La naissance de ce journal est conséquente avec la vision du Parti prévostois, qui a indiqué durant la campagne électorale, vouloir accorder son support à la publication d'un journal communautaire et d'information indépendant de la municipalité et autonome financièrement», a déclaré le chef du parti, M. Jean-Claude Côté, qui a ajouté que le journal *L'Intégrité* ne sera dorénavant publié que durant une campagne électorale.

En accord avec sa politique de faire faire, la ville de Prévost paiera pour les éditions du 20 novembre 2000 et du 22 janvier 2001 la somme forfaitaire de 1 875 \$ pour publier l'ensemble des informations culturelles, sportives et de loisirs auparavant publiées dans le journal de la ville qui ferme ses portes.

«La ville réalisera ainsi une économie de près de 1 000 \$ pour les éditions de novembre et de janvier en plus de sauver 2 296 \$ suite à la non-publication d'une édition en décembre», a précisé le maire, M. Claude Charbonneau.

Le maire a également ajouté qu'il souhaitait vivement que le Journal *Le Cléon* reprenne ses publications mensuelles pour poursuivre sa mission de journal communautaire dédié aux activités de nature culturelle. M. Charbonneau a précisé que le Cléon recevrait alors de la ville la même considération que celles accordées à l'endroit de tous les organismes communautaires de Prévost.

- **Les Éditions Prévostaises**  
**Gilles Pilon, éditeur**

## Assermentation du nouveau conseil municipal

«Je rencontrerai individuellement tous les employés de la ville»

Le maire Claude Charbonneau

Tel est le message livré par le nouveau maire à l'ensemble des employés de la ville de Prévost présents à la cérémonie d'assermentation de la conseillère et des conseillers municipaux par le Président d'élection, M. Réal Martin, vendredi le 10 novembre à midi.

De plus, il a dit à l'intention des employés de la voirie, des travaux publics et de la sécurité publique qu'il les accompagnerait dans leur véhicule pour «vivre» avec eux leur vécu quotidien et ainsi mieux connaître la nature de leur travail et de leurs problèmes.

Ensuite, il a montré à l'assistance les quatre relieurs que la population pourra consulter à sa guise durant les heures d'affaires de la municipalité, lesquels classeurs contiennent: a) les ordres du jour des assemblées du conseil municipal; b) les lettres, requêtes et pétitions des citoyennes et des citoyens de même que celles des organismes et des



Vendredi le 10 novembre dernier, M. Réal Martin, directeur général de la ville de Prévost procédait à l'assermentation des membres du nouveau conseil municipal. On voit sur la photo de gauche à droite, Messieurs Germain Richer, quartier n° 3; Jean-Pierre Joubert, quartier n° 2; Claude Charbonneau, maire; Charles Parisot, quartier n° 5; Sylvain Paradis, quartier n° 4 ainsi que Mme Nathalie Deshaies, quartier n° 6. N'apparaît pas sur la photo, M. Florian Charlebois, quartier n° 1.

gens d'affaires; c) les procès-verbaux des assemblées du conseil; d) les procès-verbaux de la Régie intermunicipale de la police de la Rivière-du-Nord. «C'est notre premier geste en vue de démocratiser l'information municipale et de signifier ainsi notre ferme détermination

de gérer la ville dans un esprit de transparence et d'ouverture», a précisé le maire Charbonneau.

Dès 13h 00, le nouveau conseil municipal a tenu une longue séance de travail avec le Directeur général de la ville et d'autres cadres pour analyser les

dossiers qui ont, par la suite, été inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée publique du lundi le 13 novembre, tandis que les autres points seront à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal, qui se poursuivra, ce soir, à compter de 19h 30.